



Kemperlé Activités Subaquatiques

Association Loi 1901
Ecole de Plongée du Pays de QUIMPERLÉ
Inscrit à la F.F.E.S.S.M. sous le n° 03.29.0181
Agrément Ministère des Sports n° 29 S 1019
4, Avenue Pasteur
29300 QUIMPERLÉ

Compte-rendu : réunion Comité Directeur du 22 octobre 2018

Cette réunion s'inscrit dans le calendrier suite à l'Assemblée Générale ordinaire de l'association qui s'est tenue le 13 octobre 2018.

Etaient présents :

Fabrice ALLAIN, René ALLAIN, Vincent BALOCHE, Hervé BOURHIS, Laurent BRIENS, Annie CAUFRIEZ, Stéphane HELAINE, Véronique LOLLICHON, Christian MAHO, Pascale MARTIN BOURHIS, Stéphane TRIHINE.

Absents excusés : Pascal PELLEN, Guillaume RUELLO.

Election du bureau

Le Comité Directeur composé de 13 membres procède à l'élection du bureau pour la durée du mandat restant à courir.

Sont élus :

- ♦ Annie CAUFRIEZ : présidente
- ♦ Hervé BOURHIS : trésorier
- ♦ Pascale MARTIN BOURHIS : secrétaire

Suppléants :

- ♦ Stéphane TRIHINE : vice-président
- ♦ Véronique LOLLICHON : trésorier adjoint
- ♦ Vincent BALOCHE : secrétaire adjoint

Sections – Répartitions des tâches

Sections et représentants : peu de changement

- ♦ Section scaphandre adultes : Hervé BOURHIS, secondé par Stéphane HELAINE pour la formation N1
- ♦ Section Apnée : Guillaume RUELLO, Mikaël BONTHONNOU, Annie CAUFRIEZ
- ♦ Section Hockey : Laurent BRIENS
- ♦ Section jeunes plongeurs : Stéphane TRIHINE, Vincent BONNEROT et Mikaël BONTHONNOU

Fonctions annexes

- ♦ Licences : Pascale MARTIN
- ♦ Bateau : suite à la démission de Christian THOMAS du Comité Directeur courant août et son souhait de ne plus s'occuper de la gestion du bateau, Fabrice ALLAIN se porte volontaire pour assurer cette tâche.
- ♦ Station de gonflage : Christian THOMAS
- ♦ Matériel / TIV : Christian MAHO
- ♦ Animations : Pascal PELLEN
- ♦ Communication / blog / relations avec la presse : Vincent BALOCHE.

Inscriptions / Licences

Maintien du nombre d'adhésions à cette période par rapport aux deux années précédentes.
A ce jour le club compte 72 adhérents répartis de la façon suivante :

- Plongée scaphandre : 33 adultes et 5 jeunes plongeurs
- Apnée : 24
- Hockey : 7 adultes et 3 jeunes hockeyeurs

Dossiers d'inscription : un certain nombre de pratiquants ne sont pas à jour de leur dossier et notamment de leur certificat médical. Un mail sera adressé à tous les responsables de sections pour qu'ils n'acceptent que les dossiers complets et un rappel sera fait concernant le dispositif du Caci valable trois ans pour les apnéistes et les hockeyeurs. L'envoi du listing des inscrits avec la date de validité des Caci ou des attestations santé sera maintenu.

Prévisions formations

- PN1 : 10 stagiaires ont débuté leur formation, 8 seulement sont à jour de leur inscription.
Dès la reprise des entraînements piscine en novembre, l'accès au bassin sera sous réserve du dépôt des fiches d'inscriptions et des certificats médicaux.
Un onzième stagiaire en prévision.
- PN2 / PN3 : pas de date définie pour la reprise des formations.
Un deuxième stagiaire s'est inscrit pour le N3.
- Apnée : Thomas D. a passé son RIFA et confirme sa formation d'initiateur (stage initial le 1^{er} WE de décembre).
Deux autres apnéistes seraient candidats mais n'ont pas de tuteur à ce jour pour les encadrer.
- Formation initiateur / GP / MF : pas de volontaire déclaré à ce jour.
- Formation TIV assurée par le CODEP les 10 et 11 novembre et recyclage le 2 décembre : si certains adhérents sont intéressés, leurs frais d'inscription pourraient être intégralement remboursés par le club sous réserve de leur participation aux TIV prévues en février prochain.

Projet bateau

Redynamisation du projet bateau.

Lors de l'AG, plusieurs membres du CD se sont abstenus lors du vote concernant le lancement du projet bateau, et confirment leur mécontentement de ne pas avoir été informés au préalable de la présentation du sujet.

Selon les décisions prises lors de la réunion pré-AG du 3 septembre, le CD souhaitait aborder le projet bateau uniquement pour répondre aux questions éventuellement posées par un ou des membres présent(s) à l'AG.

La présidente s'excuse et justifie sa décision notamment pour les raisons suivantes :

- Projet déjà abordé lors de l'AG 2017 d'où la volonté d'informer les adhérents de la suite donnée au dossier.
- Justification des avoirs du club : difficulté de légitimer le montant des recettes et des épargnes et le maintien malgré tout du tarif des cotisations et des formations, sans avoir un projet important en vue.
- Dans un premier temps il s'agit bien de relancer le projet, le but étant de mener avec l'accord des adhérents une étude technique et financière fiable et de présenter un projet précis lors d'une AG extraordinaire si possible en juin 2019.

L'ensemble du CD confirme sa motivation pour le projet « nouveau bateau ».

Deux groupes de travail sont formés pour avancer tant sur le choix du bateau lui-même que pour les animations et études permettant de le financer.

Groupe technique / choix du bateau :

Sont volontaires : Annie, Fabrice, Stéphane H. et Stéphane T., Hervé.

Le comité souhaiterait la participation de 5 autres personnes maximum hors CD (un appel au volontariat sera diffusé sur le blog).

Mission : définir le bateau qui conviendrait le mieux au KAS, et pour quel budget, sachant qu'on part sur une base de 100 000 €, rien n'étant cependant défini à ce jour.

Groupe animations / subventionnement

Sont volontaires : Véronique, Pascale, Christian M., Vincent BALOCHE.

Pascale sollicitera Thierry J. pour la partie financement, un appel aux volontaires sera également lancé.

Finances

- Bilan à ce jour :
 - Recettes : 17 637 €
 - Dépenses : 1 515 €
 - Boni : 16 121 €
- Réparation compresseur Coltry : dossier toujours en cours.
- Assurance : le club est assuré à ce jour à hauteur de 57 500 € pour le local. Suite à l'expertise effectuée dans le cadre de l'incident sur le compresseur et sur conseil de l'expert, la Maif nous adresse un nouveau devis et suggère une couverture approximative de 80 000 € pour un coût supplémentaire d'environ 150 € par an.
- Achat de matériel :
 - Section hockey : Laurent souhaite l'achat de 5 gants et 10 protèges-bouche.
 - Section scaphandre : nécessité d'acquérir une nouvelle bouée de signalisation pour les plongées du bord. Manque d'embouts adultes sur les octopus. A rediscuter ultérieurement : l'acquisition de nouveaux détendeurs.
- Chèques vacances : augmentation du taux de commission appliqué au remboursement des chèques vacances à 2,5 %, l'ANCV s'engage en contrepartie à réduire le délai de remboursement à 5 jours au lieu de 21.

Divers

- Animations : soirée « pâté – beaujolais » le 24/11/2018.
- Hockey : brassage le 25 novembre prochain à Combourg pour la sélection en Poule A. L'équipe adulte devra se placer dans les trois premiers pour être sélectionnée.
- Journée rangement/travaux du 27 octobre :
 - Modification de l'espace convivial et de la disposition du comptoir.
 - Enlèvement des éléments inutiles ou détériorés et dépôt en déchèterie, rangement/ménage du local.
 - Modification des espaces « matériel plongée » (stab., détendeurs, blocs)
 - Maintient de la zone technique/TIV/compresseur mais rangement et modification de l'espace « technique » avec notamment la pose de nouveaux établis.
- Subventions : le dossier de demande de subvention reçu de la Mairie de Quimperlé devra être déposé pour le 9 novembre prochain.
- Matériel prêté par le CODEP : Annie contactera le Comité Départemental pour leur demander s'il est possible de conserver pour quelque-temps les 4 gilets stabilisateurs actuellement en notre possession.
- Fermeture des piscines pendant les congés scolaires. Dernier entraînement le 20 octobre, reprise le mercredi 7 novembre.
- Démarches à effectuer suite à l'AG par la secrétaire et le trésorier : Informer par courrier la préfecture et la FFESSM de la modification du bureau. Contacter la banque pour les signatures et procurations.

Prochaine réunion du Comité Directeur le lundi **3/12/2018**, rendez-vous au local du Belair à 20h pour un début de séance à 20h15.

Le Président



La secrétaire

